

Réf: Dossier N° 054589

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS » en

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE ZONE NAMPE BESS, EN
QUITTANT VERS LA VIE ALLEZ VERS LE CHU DE ANGRE, APRES LE
ROMPT POINT ALLEZ VERS ANGRE CHATEAU L'ENTREPRISE EST**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du
18/06/2021 reçus par Me HAPALI-N'GUESSAN, enregistrés au CEPICI,
le 18/06/2021, il a été constitué une SA aux caractéristiques suivantes**

SOCIETE « SOCIETE DE BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS » en

**Tous travaux publics et particuliers en bâtiment et génie civil; la prise
de participation directe ou indirecte dans toutes sociétés ou
organismes créés ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.**

**Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles,
financières, économiques, juridiques, mobilières ou immobilières se
rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou**

**10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille
(10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000
intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.**

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE ZONE NAMPE BESS, EN
QUITTANT VERS LA VIE ALLEZ VERS LE CHU DE ANGRE, APRES LE
ROMPT POINT ALLEZ VERS ANGRE CHATEAU L'ENTREPRISE EST**

M LAMINE MONSIA CLAUDE (ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL)

null

n°CI-ABJ-03-2022-B14-00006 du 08/03/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°03599/GTCA/RC/2022 du 08/03/2022

Pour Avis

Le CEPICI

